



Syndicat mixte de gestion des nappes de la Crau

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

N°26/25

Objet de la délibération : Demande de subvention pour le suivi qualitatif et quantitatif des nappes de Crau

L'an deux mille vingt-cinq
et le vingt-trois septembre
le Comité Syndical du Syndicat mixte
de gestion des nappes de la Crau
régulièrement convoqué s'est réuni,
en nombre prescrit par la loi
sous la présidence de Mme Céline TRAMONTIN

Étaient présents :

➤ Membres à voix délibérative :

Mme Catherine BALGUERIE-RAULET, Mme Marylène BONFILLON, Mme Aline CIANFARANI, M. Jérémy CLEMENT, M. Jean-Pierre FRICKER, M. Philippe GINOUX, M. Daniel GRIMALDI, M. Daniel HIGLI, M. Patrick LEVEQUE, M. Olivier MICHEL, M. Geoffroy MORRA, M. Michel PERONNET, M. Gérard QUAIX, Mme Christiane SALLE, Mme Marie-France SOURD, Mme Céline TRAMONTIN, M. Didier TRONC, M. Philippe TROUSSIER

➤ Procurations :

de Madame Amandine LUCIANI à Monsieur Jérémy CLEMENT
de Madame Anne-Claire ORIOL à Madame Céline TRAMONTIN
de Monsieur Pierre RAVIOL à Monsieur Gérard QUAIX
de Monsieur Didier REAULT à Madame Marylène BONFILLON
de Monsieur Frédéric SABATIER à Monsieur Philippe TROUSSIER

➤ Membres à voix consultative :

M. Jean-Christophe TRAPY
M. Alfred LEXTRAIT
M. Jean-Louis PLAZY

Membres à voix délibérative en exercice : 31

Membres à voix délibérative présents : 18

Procurations : 5

Membres à voix délibérative (présents exprimés + procurations) : 23

Secrétaire de séance : Michel PERONNET

Rapporteur : Mme Céline TRAMONTIN

Dans le but d'acquérir de plus amples connaissances sur la nappe souterraine de la Crau, un suivi piézométrique a été initié en 2012 par le SYMCRAU. Parallèlement, un réseau de suivi qualitatif a été mis en place dès 2011 afin d'évaluer l'état chimique de la nappe et son évolution dans le temps.

Le réseau piézométrique du SYMCRAU est constitué de 24 points. Ce suivi a été installé en complémentarité d'un réseau existant de 8 piézomètres suivi pour la DREAL par le BRGM. Le suivi du SYMCRAU est effectué en continu (heure par heure) et est envoyé chaque jour par télétransmission dans les locaux du SYMCRAU. Le Symcrau réalise un bulletin mensuel qui rend compte de l'état de la nappe en temps réel. Un bulletin annuel revient également sur l'ensemble de l'évolution des niveaux de la nappe sur l'année. Tous les bulletins sont publiés sur le site internet du Symcrau. Les données piézométriques sont mises en ligne mensuellement sur ADES.

Le réseau qualitatif est réparti sur la plaine de la CRAU et a été mis en place dès 2011 afin d'évaluer l'état chimique de la nappe et son évolution dans le temps. Le suivi qualitatif de la nappe est réalisé sur 17 ouvrages deux fois par an. Les paramètres analysés, définis suivant les recommandations de la Directive Cadre Européenne, correspondent aux éléments de physico-chimie classique et aux pesticides et micropolluants minéraux et organiques. Les prélèvements d'eau et les mesures physico-chimiques in situ sont effectués par les agents du Syndicat et sont ensuite confiés pour analyses à un laboratoire spécialisé. Un bulletin est réalisé annuellement pour rendre compte de l'état qualitatif de la nappe de Crau. Les données brutes du suivi sont disponibles sur le site Internet ADES.

CONSIDERANT que l'acquisition de données sur l'état qualitatif et quantitatif de la ressource en eau souterraine est une mission statutaire,

CONSIDERANT que ces données sont un préalable indispensable aux outils portés par le SYMCRAU (SAGE, Ressources stratégiques, PSE ...),

CONSIDERANT que les dépenses associées à ces suivis sont éligibles à des subventions de la Région Sud PACA et de l'Agence de l'Eau RMC,

Le Comité :

OUI l'exposé de Mme la Présidente,

APRES en avoir délibéré,

A L'UNANIMITE des membres présents,

APPROUVE le plan de financement suivant (montant en TTC) :

	Agence de l'eau		Région		SYMCRAU		TOTAL €TTC
Investissement	70 %	5 965.82 €	10 %	852.26 €	20 %	1 704.52 €	8 522.60 €
Campagne d'analyses qualité	70 %	26 250.00 €	10 %	3 750.00 €	20 %	7 500.00 €	37 500.00 €
MAINTENANCE (abonnement gps nivellation, maintenance et réparation des sondes /piézomètres, maintenance plateforme observatoire, abonnement pour télétransmission, équipements EPR)	70 %	11 200.00 €	10 %	1 60000 €	20 %	3 200.00 €	16 000.00 €
TOTAL €TTC		43 415.82 €	6 202.26 €		12 404.52 €		62 022.60 €

DEMANDE pour cette opération des subventions à l'Agence de l'Eau Rhône Méditerranée et Corse et à la région Provence-Alpes-Côte-d'Azur,

AUTORISE Madame la Présidente à signer les pièces à intervenir,

AINSI fait et délibéré à Entressen, les an, mois et jour susdits.

La Présidente du SYMCRAU,

Céline TRAMONTIN

Conformément à l'article R421-5 du Code de Justice Administrative, le présent acte pourra faire l'objet d'un recours contentieux devant le tribunal administratif de Marseille dans un délai de deux mois à compter de sa publication.